

Synthèse de la déclaration de Pauline Carmona, directrice de la DFAE

Point sur la situation au Moyen-Orient depuis le début de l'offensive israélo-américaine en Iran qui déstabilise l'ensemble de la région dans laquelle vit près de 400.000 Français.

Annnonce de déplacements aux Etats-Unis, au Canada, au Cameroun, en Espagne et en Tunisie avant les prochaines élections consulaires.

Tour d'activités du réseau consulaire en 2025 :

- Le **nombre de Français inscrits au registre** augmente pour la quatrième année consécutive pour atteindre 1.787.323 personnes au 31 décembre 2025, soit une augmentation de 1,7% par rapport à 2024 et de 10% depuis quatre ans ;
- Pour la troisième année consécutive, la délivrance de titres d'identité et de voyage (CNI, passeport, laissez-passer) a dépassé la barre symbolique des 500.000 titres (504.000 établis) ;
- Le **délai de moyen de prise de rendez-vous en consulat** ne cesse de s'améliorer : 11 jours en moyenne en 2025 contre 16 en 2024 grâce à l'agilité des consulats qui sont invités à redéployer les effectifs grâce aux marges de manœuvre que procurent la numérisation des procédures et à un meilleur pilotage de la plateforme « rendez-vous consulat » régulièrement mise à jour (1,5 millions de rendez-vous pris annuellement via cette application, soit 90% des rendez-vous pris par les usagers) ;
- Les **tournées consulaires** sont nombreuses puisqu'elles se situent au-delà des 800 par an pour la deuxième année consécutive et continueront de croître en augmentant le parc d'outils de recueil mobile ;
- L'**envoi postal sécurisé des passeports** au domicile des usagers a concerné un passeport sur 5, soit 42.000 passeports sur les 210.000 délivrés dans les 27 pays qui peuvent bénéficier de cet envoi postal ;
- L'**activité de l'état-civil** connaît une tendance à la hausse avec une moyenne annuelle qui dépasse les 100.000 actes dressés ou transcrits depuis 2022 (délai moyen de traitement est passé de 77 à 73 jours entre 2024 et 2025) ;
- L'activité des visas s'est stabilisée avec 3,5 millions de demande en 2025 (67% pour le tourisme ; les demandes de visa étudiant ont concerné 40% des demandes de visas long séjour)

En septembre 2025, a été créée au sein de la DFAE la cellule interne d'appui et de conseil aux postes, appelée **cellule « Excellence consulaire »**, qui effectue des missions de courte durée dans les consulats afin de pouvoir examiner *in situ* le fonctionnement de services et proposer aux équipes des marges d'amélioration. Depuis octobre, cette cellule a réalisé une dizaine de missions et a engrangé un bon nombre de bonnes pratiques diffusées au sein du réseau.

Programme de modernisation à travers quatre chantiers :

- **Service de réponse téléphonique « France Consulaire »** qui couvre 100% des Français inscrits dans 198 pays du monde avec un an d'avance sur le calendrier initialement prévu. En 2025, le taux de décrochés a atteint 96% des appels et le taux de satisfaction des usagers est de 90%. Ses résultats ont été obtenus dans un contexte de doublement des appels depuis un an qui sont passés de 30.000 en février 2025 à 58.000 en février 2026, soit 2.900 appels par jour en moyenne. Ce service est accessible aux personnes sourdes et malveillantes, ouvert de 07h00 à 22h00 (heure de Paris), du lundi au vendredi. Pour 2026, la priorité va à la consolidation du service rendu en veillant au très haut niveau de qualité des informations fournies. Un travail sera également mené pour permettre l'introduction de nouveaux services et des optimisations de fonctionnement avec l'apport de module d'intelligence artificielle, notamment sur l'amélioration des réponses des téléconseillers, sur une prise de rendez-vous en dehors des heures d'ouverture du service et la possibilité d'apporter une réponse en langue étrangère à commencer par l'anglais à nos usagers binationaux qui ne maîtrisent pas le français.
- **Vote par internet** : méthode choisie par 85% des votants lors de l'élection législative partielle de la 5^e circonscription en octobre et novembre 2025 ; 75% lors des élections législatives anticipées de juin et juillet 2024. L'élection des conseillères et conseillers des Français de l'étranger des 30 et 31 mai prochain, dont le vote par internet sera ouvert du 22 au 28 mai, devrait être la première à proposer aux électeurs, en plus de l'actuelle double authentification par mot de passe reçu par sms et par identifiant reçu par courriel, une nouvelle modalité d'authentification plus simple et plus rapide basée sur l'identité numérique certifiée par France Identité. Le second test grandeur nature, réalisé au début du mois de mars 2026, a permis de tester la fiabilité de cette nouvelle solution de vote auprès de 12.000 électeurs volontaires, établis sur l'ensemble des circonscriptions électorales, avec un taux de participation de plus de 40%, après un premier test réalisé en novembre 2025. Pour bénéficier de l'authentification par l'identité numérique, les électeurs devront être détenteurs d'une CNI électronique et avoir fait certifier leur identité numérique dans un consulat.
- **Registre d'état-civil électronique (RECE)** : des efforts de dématérialisation menés depuis 2021 vont bientôt toucher au but puisqu'il est prévu qu'à la fin de l'année 2026 que l'ensemble des démarches d'état-civil puisse être réalisé de façon dématérialisée sans envoi postal ou passage au consulat. Après la pérennisation dans le droit commun de l'envoi dématérialisé des copies et extraits d'actes authentifiés par signature électronique, l'objectif général qu'un Français de l'étranger puisse effectuer ses démarches d'état-civil depuis son domicile sera atteint à la fin de l'année.

- **Expérimentation relative au renouvellement des passeports à distance** : elle est reconduite pour une durée de deux ans après une première phase entre mars 2024 et février 2025 au Canada et au Portugal. L'expérimentation a repris le 1^{er} décembre 2025 avec un périmètre élargi à deux nouveaux pays : l'Espagne et l'Australie. 408 demandes de passeport ont été initiées à distance et le rythme s'accélère : 43% de ses demandes ont fait l'objet d'une instruction donnant lieu à la délivrance d'ores-et-déjà de 151 titres. Le démarrage de l'expérimentation se déroule correctement et l'objectif reste inchangé pour la DFAE : pouvoir étendre dans deux ans le renouvellement des passeports à distance dans tous les pays où l'envoi des passeports par voie postale sécurisée est autorisé (27 pays aujourd'hui)

En plus de ces quatre chantiers, trois simplifications ont été proposées au cours des derniers mois aux usagers de l'étranger qui leur permet de bénéficier de services qui étaient déjà proposés en France :

- **Certification de l'identité numérique** entrée en vigueur en mai 2025 : plus de 16.000 usagers ont fait certifier leur identité numérique en consulat. Des difficultés persistent dans la procédure de certification notamment en matière de génération de QR Code à présenter au guichet. Un travail avec l'ANTS France Titres est engagé pour résoudre ces problèmes. Les élus sont invités à partager la communication qui est régulièrement faite sur les réseaux sociaux de la DFAE ou des postes en la matière : la certification en 6 étapes, la procuration 100% dématérialisée grâce à l'identité numérique certifiée ou encore prochainement une vidéo spécifique sur l'identité numérique certifiée.
- **Paiement par timbre dématérialisé**, possible depuis juin 2025 pour les demandes de passeport et de CNI lorsqu'elles sont payantes : sur les six derniers mois de l'année 2025, plus de 88.000 demandes de passeport ont été réglées par timbre électronique, soit sur la même période plus de 55% de la totalité de la demande. Le recours au timbre électronique s'est accéléré depuis le début de l'année 2026 avec en janvier et février une moyenne de 63% des titres réglés par timbre électronique.
- **Pré-demande en ligne des titres d'identité et de voyage**, généralisée dans le réseau consulaire depuis le 16 février 2026. Les 4 postes pilotes qui l'avait expérimentée entre décembre et février 2026 (Londres, Genève, Bruxelles et Mexico) ont confirmé la réduction du temps d'attente au guichet pour les usagers. Depuis la généralisation mondiale, plus de 3.500 pré-demandes ont été recueillies sur 23.500 déposées au total, soit 15% du volume avec un rythme de déploiement qui s'avère croissant. Pour rappel, cette solution n'est pas obligatoire. Une autre évolution du système de pré-demande va permettre la dématérialisation et la transmission automatique des pièces à joindre par les usagers. C'est une expérimentation qui n'existe pas encore sur le territoire français. L'ANTS a proposé d'associer la DFAE à la phase d'expérimentation, fruit de la prise en compte par l'ANTS des Français de l'étranger.

En 2025, le **taux de satisfaction globale** pour l'ensemble des consulats est de 96%, ce qui témoigne une forte adhésion à l'amélioration du service.

Bilan de l'action sociale de l'année 2025 :

Les aides à dimension sociale versées aux Français de l'étranger ont représenté un budget total de 131 millions d'€, bourses scolaires incluses

- Bourses scolaires : 18.578 élèves français (soit 100.477.500 €) ;
- Aide à la scolarisation des élèves en situation de handicap (soit 2.41 millions d'€) ;
- Aides sociales directes : 4.205 bénéficiaires (14.3 millions d'€) ;
- 86 OLES : 1.2 millions d'€ ;
- CFE : 1.048.200€ (en loi de finances initial, la dotation s'élevait à 718.200€ auxquels ont été ajoutés en fin de gestion des reliquats sur la ligne aide sociale, s'élevant à 330.000€) ;
- Centre médico-sociaux : 188.450€.

Toujours au sujet des aides sociales, de nombreux efforts sont menés dans plusieurs directions :

- **Grand âge et perte d'autonomie** : la DFAE dispose de solutions de retour en France des Français âgés et en perte d'autonomie qui le souhaitent. Cette solution est souvent un dernier qui suppose des délais importants, le temps de trouver des structures d'accueil en France. Les postes consulaires ont été sollicités en 2025 pour recenser les solutions d'accueil dans le pays de résidence, un soutien financier pouvant être apportée par nos postes sur les crédits d'aides sociales ainsi que via le réseau des OLES ;
- **Handicap** : la DFAE a sollicité la prolongation sur un cycle scolaire de la durée des notifications de taux de handicap qui servent à l'attribution d'un AESH. La caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) s'y est engagée. La durée de validité est d'ores-et-déjà applicable en France. Cette mesure a fait l'objet d'une recommandation des assises de la protection sociale. Un calendrier de dépôt de demande de prise en charge des AESH a été mis en place afin que les familles puissent obtenir une réponse dans des délais plus courts ;
- **Bourses scolaires** : la réforme du modèle économique de l'AEFE qui s'est traduite par la mise en place à compter de 2026 d'une nouvelle contribution des établissements à la prise en charge financière de la part patronale des pensions civiles des enseignants aura un impact sur les frais de scolarité et par voie de conséquence sur la demande des bourses scolaires. Le ministre Jean-Noël Barrot s'est engagé à ce que les économies générées soit réinjectées dans le dispositif de bourses scolaires.

- **Enveloppes des crédits d'aides sociales** : la contrainte budgétaire forte connue en 2025 avait conduit les membres de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger (CPPSFE) a décidé d'une baisse uniforme des taux de base de 5,5%. Pour 2026, avec un montant inscrit en loi de finances initiale identique à celui de 2025, la CPPSFE a souhaité préserver les taux de base en écartant toute baisse en proposant une nouvelle méthode de calcul des taux plus objective basée sur le montant du RSA modulé d'un IPPA ce qui permet une augmentation des taux de base jusqu'à 6% dans certains pays.

Pour entretenir le lien citoyen avec les Français de l'étranger, la DFAE renforce sa communication sur les **avantages de l'inscription au registre**. La DFAE travaille à la modification du décret de 2003 afin de passer la **durée d'inscription de 5 à 10 ans**.

Ce lien citoyen s'entretient à travers au **soutien au tissu associatif des Français de l'étranger (STAFE)**. La campagne 2026 a été marquée par la mise en œuvre par une nouvelle procédure d'instruction déconcentrée des demandes de subvention. Le premier bilan est positif : ouverture du dispositif à de nouveaux partenaires avec 124 associations qui ont, pour la première fois, déposé une demande de subventions, diminution significative du taux de rejet par les conseils consulaires, passant de 28 à 16%. La commission nationale du STAFE, qui s'est réunie le 27 février 2026, a retenu 238 projets pour un montant de 1.506.815 €, soit une consommation de 99,7% de l'enveloppe.

Le lien citoyen se renforce aussi par le vote internet en participant à la vie démocratique du pays, par les tournées consulaires qui sont en augmentation en dotant les postes de dispositifs de recueil mobile pour aller au contact des communautés les plus éloignées ou les plus démunies ou encore avec le service téléphonique « France Consulaire ».

« *Moderniser, ce n'est pas déshumaniser* ». Cette exigence a conduit à affecter la totalité des 50 ETP créés pour l'administration consulaire ces trois dernières années au réseau consulaire à l'étranger.

Concernant les violences faites aux femmes à l'étranger, la France a franchi une étape décisive en dévoilant, en mars 2025, une **stratégie de diplomatie féministe incluant pour la première fois un volet consulaire dédié à la lutte contre les violences faites aux femmes** à travers une feuille de route articulée autour de quatre axes d'intervention. Ces derniers reposent sur l'accès des victimes aux informations et aux ressources, sur le développement du dispositif d'assistance consulaire à travers la désignation de plus de 300 référents formés, sur l'harmonisation des protocoles d'accueil et sur le renforcement des dispositifs d'accompagnement avec un partenariat avec l'association Save You et de la sensibilisation des élus grâce à la diffusion d'un guide et d'une vidéo. La DFAE travaille à l'ouverture de permanences régionales sur le modèle de celle qui existe à Singapour et qui est identifiée

comme une excellente pratique. Une seconde permanence pourrait alors voir le jour aux Pays-Bas avec le soutien du barreau de Paris sur la base d'un projet très avancé. La DFAE travaille également à un parcours de la victime destiné à les guider à chaque étape. En 2025, nos postes ont suivi 230 situations de violences faites aux femmes, un chiffre en augmentation de 24% par rapport à 2024. Ce constat démontre que les dispositifs mis en place doivent être poursuivis et étoffés sur tous les aspects de la stratégie, notamment en matière de communication.

Concernant les **Français détenus à l'étranger**, la DFAE dénombre en 2025 un peu plus de 2.000 situations de privation de liberté. Les postes diplomatiques et consulaires veillent à ce qu'ils puissent bénéficier de la protection consulaire, à savoir s'assurer des conditions de détention, de l'accès aux soins, à un avocat afin de garantir leur droit à la défense. Cette assistance est également un signal aux autorités locales pour rappeler l'attention que la France porte au respect des droits de ses ressortissants incarcérés.

L'adoption de la **Charte des élus des Français de l'étranger** a permis d'agir avec plus de lisibilité et d'efficacité dans les interactions avec les postes. Ce document opérationnel a contribué au maintien de la relation de confiance entre les postes et les élus. Cette charte fait partie intégrante de la formation des agents diplomatiques et consulaires avant leur départ en poste. Des webinaires ont été organisés à leur destination.

Sur la rencontre avec le directeur par intérim du programme des **maisons France Service**, les Français qui rentrent en France après plusieurs années regrettent souvent de ne pas avoir été suffisamment accompagné en amont. Ces maisons rassemblent en un même lieu 12 organismes partenaires dont les allocations familiales, l'assurance maladie, l'URSSAF et France Travail. Il y a plus de 2.800 maisons France Service sur l'ensemble du territoire. Une large campagne de communication à destination des Français de l'étranger sera engagée par la DFAE afin qu'ils soient sensibilisés à l'existence de ces structures.

Sur les **élections consulaires**, le 16 mars 2026 s'ouvre la période de dépôt des candidatures. Une campagne de communication a été lancée pour mobiliser les électeurs.